



Concours Santé

EAP · ÉCHELLE 11

COURS 22 · SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

La Circonscription Sanitaire (Synthèse)

L'unité territoriale de base des soins de santé primaires :
organisation, missions, PMA et modes de couverture.

Unité territoriale SSP

PMA

Modes de couverture

RESSP

Plan du cours

1. Définition et place dans le système
2. Les missions de la circonscription
3. Le Paquet Minimum d'Activités (PMA)
4. Les modes de couverture sanitaire
5. Organisation et outils de gestion
6. Déterminants de la santé et types de structures
7. Fiche flash — à mémoriser

1 Définition et place dans le système

La circonscription sanitaire est le **socle de la pyramide** : c'est là que se jouent la proximité, la prévention et la promotion de la santé, au plus près de la population.

CIRCONSCRIPTION SANITAIRE

Unité territoriale de base du réseau des soins de santé primaires (**RESSP**), regroupant un ensemble de formations sanitaires desservant une population définie sur un territoire donné, sous la responsabilité d'une équipe de santé.

Point d'examen : la circonscription est le **premier niveau de contact** entre la population et le système de santé. Sa réhabilitation est au cœur du Pilier 3 de la loi 06-22 (ESSP).

2 Les missions de la circonscription

- **Soins curatifs** de premier recours.
- **Prévention** : vaccination (PNI), suivi de la grossesse (CPN), planification familiale.
- **Promotion de la santé** et éducation sanitaire.
- **Surveillance épidémiologique** et déclaration des maladies (MDO).
- **Santé communautaire** : participation de la population, action intersectorielle.

3 Le Paquet Minimum d'Activités (PMA)

PMA

Ensemble des prestations de base garanties à la population par chaque formation sanitaire : consultations, vaccination, suivi maternel et infantile, planification familiale, prise en charge des maladies courantes, éducation sanitaire.

Le PMA **s'enrichit** avec le niveau de la structure (centre de santé de 1er ou 2e niveau, urbain ou rural).

À retenir : le PMA garantit une **équité** minimale de prestations sur tout le territoire.

4 Les modes de couverture sanitaire

Distance au centre	Mode de couverture
< 3 km	structure fixe (le patient se déplace)
3 à 6 km	visite à domicile / relance
6 à 10 km	points de contact / équipe mobile
> 10 km	équipe mobile

La **stratégie mobile** comprend les visites à domicile (VD), les unités médicales mobiles (UMM) et les caravanes médicales.

5 Organisation et outils de gestion

La circonscription s'appuie sur une **équipe de santé** (médecin, infirmiers, sage-femme), un **système d'information sanitaire** local (registres, rapports mensuels), et une **démarche de programmation** (micro-plan d'action, cartographie des besoins). La **supervision formative** assure la qualité et l'accompagnement des équipes.

Sources : Ministère de la Santé — organisation des SSP · loi-cadre 06-22 (Pilier 3, réhabilitation des ESSP) · portail sante.gov.ma.

6 Déterminants de la santé et types de structures

4 DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ (LALONDE)

L'état de santé d'une population dépend de la **biologie humaine**, de l'**environnement**, du **mode de vie** et de l'**organisation du système de soins**. Le soin n'est qu'un déterminant parmi quatre — d'où l'importance de la prévention et de l'action intersectorielle.

Types de structures des ESSP

Structure	Milieu / particularité
Dispensaire rural	rural, prestations de base
Centre de santé communal / urbain	sans hébergement
Centre de santé avec module d'accouchement	accouchement surveillé

La coordination provinciale est assurée par le **SIAAP** (Service d'Infrastructure et des Actions Ambulatoires Provinciales). Fondement des SSP : **Conférence d'Alma-Ata (1978)**.

7 Fiche flash — à mémoriser

L'essentiel en 60 secondes

- **Circonscription sanitaire** = unité de base des SSP (réseau RESSP) · 1er contact.
- **Missions** : curatif · prévention (PNI, CPN, PF) · promotion · surveillance · communautaire.
- **PMA** : paquet minimum d'activités garanti à tous.
- **Couverture** : fixe (<3 km) → mobile (>10 km).